

# Ville Nature & Histoire Allennes

Les Marais



Infos

Mensuel d'information



[allennes.fr](http://allennes.fr)



[ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)

## JUILLET / AOÛT 2022

### SOMMAIRE

#### PAGE 1

-Edito

#### PAGE 2

-Calendrier des événements  
-Congés période estivale des commerçants



#### PAGE 3

-Portail famille  
-Accueil de loisirs juillet et août – réunions d'information aux parents  
-Fonctionnement de la garderie municipale période estivale  
-Atelier mémoire  
-Fichier canicule  
-Police Municipale  
-Info « cadre de vie »



#### PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle  
-Expression politique



Bel été  
A TOUS

La mairie est ouverte au public du  
lundi au vendredi de 10h à 12h  
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h  
03.20.62.92.40

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de  
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention :** l'activité colis reste  
suspendue

### EDITO

En janvier dernier, la pandémie nous forçait à repousser les classes de neige. Quasiment immédiatement, nous avons décidé de les transformer en classes vertes, afin que les enfants ne soient pas encore une fois pénalisés. Cette classe transplantée s'est déroulée du 7 au 15 juin. Les enfants sont rentrés ravis après ce séjour à CHATEL avec son florilège d'activités. Cette classe de découverte leur a permis de s'ouvrir à la montagne autrement qu'enneigée.

Tout est prêt pour les centres de loisirs des mois de juillet et août, qui se dérouleront du 11 au 29 juillet, et du 8 au 26 août. Comme chaque année tout sera mis en œuvre pour offrir aux enfants une prestation de qualité. Les ados -13 à 17 ans partiront en raid VTT du 18 au 28 juillet, et cette année, un mini raid VTT est proposé aux 11-12 ans du 11 au 15 juillet.

La période étant propice aux fortes chaleurs, nous rappelons aux personnes vulnérables la possibilité de s'inscrire sur le fichier canicule afin d'être suivies téléphoniquement par la municipalité (renseignements en mairie). Aux vacanciers, nous rappelons qu'il est possible de remplir un formulaire « tranquillité vacances » auprès de la mairie ou de la gendarmerie.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR

#### CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 5 JUILLET à 19h – Salle du Conseil en mairie**

**Face au contexte sanitaire, port du masque à votre convenance.**



# Calendrier des Evènements



## ATTENTION :

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera ouverte aux horaires habituels en juillet (horaires indiqués en première page de ce flash).

**Fermeture les mercredis après-midi  
3 août, 10 août et 17 août.**



**Rendez-vous Allée du Stade le mercredi  
13 Juillet dès 18h30.**

Danses des enfants des centres de loisirs et bal populaire.

Retraite aux flambeaux à 22h00

Feu d'artifice sur le stade à 23h00

**Buvette et restauration rapide.**

### Informations et aides aux démarches en ligne

**France Services – Le camion bleu du Pays  
Lillois vous accueille :**

Horaires et lieux de stationnements précisés dans le calendrier que vous trouverez sur les sites de la ville ainsi qu'à l'affichage en mairie ou sur le site du département [info.lenord.fr](http://info.lenord.fr)



**Lille3000**  
le voyage continue

YOGALEN propose un concert néo-classique, à l'occasion de ses 10 ans et de la clôture de LILLE 3000 dernière des manifestations auxquelles l'association a participé :

**Le 23 septembre 2022 à 20h  
Eglise St Nicolas à Allennes-les-Marais**

Avec Ségolène HOCHART, pianiste et compositrice. Elle sera accompagnée d'un violoncelliste.

**Tarif : 3 euros**

Nombre de places limitées, réservations obligatoires.

Renseignements et inscriptions par mail à l'adresse suivante : [yogalen@orange.fr](mailto:yogalen@orange.fr)

### **CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT DU NORD En souvenir d'Emile MORTELECQUE (13<sup>ème</sup> édition) DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**

(Plus d'infos sur l'organisation de cette manifestation sur le prochain flash de septembre – parution fin août)



## Congés période estivale des commerçants

**MEUBLES FOULON  
POMPES FUNEBRES  
Jean-Michel FOULON**  
Durant la période estivale  
**du 26 juillet au 27 août inclus**

**POMPES FUNEBRES :** Permanence et intervention assurées 24h/24h-7J/7j au : **06.22.01.13.56**

Ouverture du magasin pour les articles funéraires sur RDV.

**MEUBLES LITERIES :** Ouverture du magasin UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS après appel au **06.22.01.13.56** (de 10 h à 18 h).

### **PHARMACIE WILS**

Pas de fermeture

Horaires d'été :

Du 4/7 au 31/8 fermeture à 19h (au lieu de 19h30) du lundi au vendredi et le samedi ouvert de 9h à 13h en continu (au lieu de 9h/15h)

### **SEVERINE COIFFURE**

Fermé du 1<sup>er</sup> août au 20 août inclus

### **BAR TABAC L'EMBUSCADE**

Fermé du 19 juillet au 24 juillet inclus  
Réouverture le 26 juillet

### **BOULANGERIE**

**« La Parenthèse Gourmande »**

Fermée du 11 au 17 juillet

A compter du 18 juillet fermée les jeudis et vendredis après-midi sur juillet et août

### **PIZZ'EXPRESS**

Place du 8 mai 1945

Fermée du 1<sup>er</sup> août au 20 août inclus

### **DAVID CHEVALINE**

Place du 8 mai 1945

Fermée du 18 juillet au 29 août inclus



La facture correspondant aux activités périscolaires de **JUIN** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021/2022, nous mettrons à compter du mois d'août à votre disposition, la possibilité de gérer les inscriptions de votre (vos) enfant(s) aux différentes activités.

**Pour les familles non inscrites sur le portail, il est obligatoire de passer en mairie afin de retirer un dossier d'inscription le plus rapidement possible.**

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET ET AOÛT

**RAPPEL** : Les réunions d'information aux parents et enfants avec les équipes de direction et d'animation auront lieu le **VENDREDI 8 JUILLET à 18 h 30 pour les accueils de loisirs de juillet** et le **VENDREDI 5 AOÛT à 18h30 pour les accueils de loisirs d'août**, sous le préau de l'école élémentaire.

L'accueil de loisirs est ouvert du **11 au 29 JUILLET** et du **8 au 26 AOÛT** de 9 h à 17 h.

## GARDERIE MUNICIPALE

La garderie municipale sera **fermée pour la période estivale du 1er août au 5 août.**



Réouverture à partir du **8 août jusqu'au 26 août** de 7h à 9h (avant accueil de loisirs) et 17h à 18h45 (après accueil de loisirs) et du **29 août au 31 août** de 7h à 18h45.

**A partir de la rentrée des classes le 1er septembre** de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h45.



## **ATELIER MEMOIRE**

**Pas de séance en JUILLET et AOÛT.**



## **"Fichier canicule"**

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'événements climatiques.



## **POLICE MUNICIPALE**

Afin d'assurer la sécurité du feu d'artifice, du bal et de la retraite aux flambeaux, le stationnement et la circulation seront interdits **Allée du Stade le MERCREDI 13 JUILLET 2022 de 17h à 1h.**

## **CADRE DE VIE**

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.

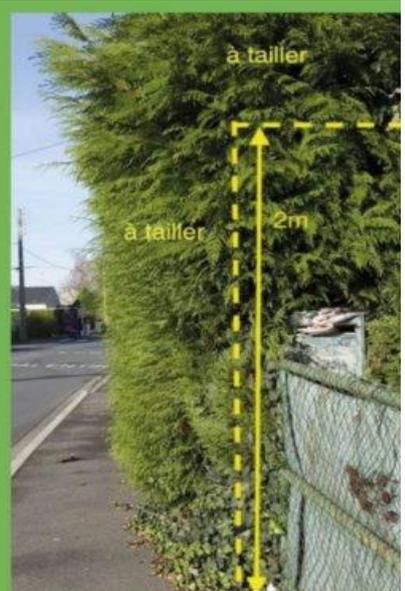
Chaque riverain a l'obligation d'**élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies**, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : **les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !**



**MEDIATHEQUE** Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)



**Horaires d'ouverture :**

- jusqu'au 14 juillet et à compter du 15 août : horaires habituels : lundi 16h/19h30 - mercredi : 10h/12h et 14h/18h - vendredi 16h/18h
- du 14 juillet au 15 août : mardi 15h/18h - vendredi 16h/18h
- du 16 au 20 août : horaires habituels + mardi : 15h/18h + samedi : 9h/12h (les médiathèques d'Annoeullin et Carnin sont fermées)

Pour vous permettre d'emporter vos lectures en vacances, le délai de prêt passe à 6 semaines. L'ensemble des horaires du Réseau est consultable sur le site Médiathèques de la Haute Deûle. Et grâce au réseau : empruntez où vous voulez, rendez où vous voulez ! Bonnes vacances !

**MEDIATHEQUE** François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30  
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



**Pas de programmation cinéma en juillet et août**




---

**EXPRESSION POLITIQUE**

**GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »**

Le résultat du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives est sans appel : les « parachutés » et les députés « absents » du terrain n'ont pas recueilli la faveur des électeurs ... Preuve que rien n'est jamais acquis ! Sur le terrain d'Allennes les Marais, le plan de circulation nous a beaucoup occupés avec les techniciens de la MEL et le bureau d'études. Après plusieurs réunions, visites sur place et discussions avec les membres de l'atelier citoyen, nous attendons les propositions concrètes pour l'amélioration de la circulation sur la commune, qu'il s'agisse des voitures, des cyclistes ou des piétons. Seront concernées les rues du Général de Gaulle et Sonnevile, du feu à l'entrée du parking du centre médical, de la Gare, du Marais, Franche, de Flessingue. Les aménagements simples seront réalisés rapidement, tandis que les travaux lourds des rues de Gaulle et Sonnevile seront programmés en 2023. Dès que la municipalité aura arrêté ses choix, nous vous tiendrons informés des changements qui affecteront les habitudes de circulation.

Voilà encore un dossier qui avance !

**GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »**

Allennes, Nature et...

Ce n'est pas la première fois que nous déplorons auprès du maire le manque d'aménagement autour de notre étang, véritable écrin de verdure sur le circuit de randonnée des Marlettes. Notre Edile nous rappelle toujours que ce n'est pas de sa compétence mais de celle des Voies Navigables. Certes, mais encore une fois rien ne sera aménagé. Alors chers Allennois, vous ne pourrez toujours pas profiter d'un peu de détente, d'un pique-nique improvisé ou d'une après-midi champêtre ! La commune ne pourrait-elle pas investir sur quelques tables en béton, bancs et bouées de sauvetage sans se dédouaner avec quelques fausses barbes ! D'autant que des aides départementales existent notamment pour acquérir ces équipements ?